



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**CINQUIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
15 FÉVRIER 2022 À 19 HEURES**

VIA TEAMS

La séance s'est tenue à distance le 15 février 2022 à 19h à l'aide de moyens technologiques permettant aux membres de communiquer entre eux, à laquelle il y avait quorum.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 janvier 2022
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Adoption de la réception des sommes relatives aux mesures protégées pour l'année 2021-2022 (CollecteInfo) (art. 95)
 - 6.2. Approbation d'une modification au calendrier scolaire 2021-2022 (art. 84)
 - 6.3. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique - calendrier scolaire 2022-2023 (art. 84)
 - 6.4. Consultation sur la surveillance du midi (art. 292)
 - 6.5. Consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire 2022-2023
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h01.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice
Véronic Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Joffrey Décarie
Ionela Farcas
Jean-Sébastien Gaboury
Anh Nguyen
Isabelle Sirois
Georgette Piverger (**absente**)
Suzie Vachon

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante
Geneviève Cabana, enseignante (**retard**)
Sylvie Cournoyer, SDG
Valérie Descôteaux, enseignante
Annie Ladouceur, enseignante
Marc-André Magny, enseignant
Anne Martel, soutien

Invitée

Érika Bastien, stagiaire de Valérie Descôteaux du groupe 601

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury rappelle que dans le contexte actuel en lien avec la Covid-19, aucun public ne sera présent lors des séances virtuelles du CÉ. Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances seront déposés sur le site web du CSSDA via le lien de l'école l'Arc-en-ciel (<https://cssda.gouv.qc.ca/etablissement/121/>).

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Ionela Farcas que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE2122-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2022

Aucun point en suivi n'est présenté.

Suite à la lecture du procès-verbal du 18 janvier 2022, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Anne Martel d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2122-24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Adoption de la réception des sommes relatives aux mesures protégées pour l'année 2021-2022 (CollecteInfo) (art.95)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que lors de la dernière séance du CÉ, il a été convenu de reporter ce point à la séance de ce soir étant donné la non réception d'informations due à un problème technologique du service des ressources financières du CSSDA. Ce document a donc été acheminé aux membres par courriel la semaine dernière.

Celle-ci fait la lecture du document explicatif qui représente la répartition globale des montants relatifs aux mesures protégées qui sont versées au CSSDA ainsi qu'à l'école l'Arc-en-ciel.

La mesure 15012 concerne l'aide alimentaire. Madame Véronic Bouffard chapeaute ce dossier. Les parents ont été contactés par courriel. Les familles intéressées en ont fait la demande.

La mesure 15021 (soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire) a servi, entre autres, pour l'ajout d'heures d'une TES et au tutorat.

Un montant a été reçu pour la mesure 15023 « À l'école, on bouge ! ». Celui-ci permettra de finaliser différents achats et faire vivre certaines activités aux élèves.

La mesure 15029 (cours d'école vivantes, animées et sécuritaires) sera utilisée pour le renouvellement des jeux et des équipements sportifs en plus de financer un ajout d'heures TES.

L'achat de plusieurs livres pour la bibliothèque a été fait (mesures 15103 et 15104).

La mesure 15186 concernant les sorties scolaires en milieu culturel est utilisée dans certains cas pour recevoir un invité pour une animation à l'école (en présentiel ou en virtuel) mais principalement pour se rendre dans un lieu culturel par autobus scolaire. Les membres du CÉ ont été informés du choix des sorties réservées à ce jour.

Pour ce qui est de la mesure 30017 (temps de concertation, de planification et de préparation), celle-ci est dédiée au personnel du SDG lors de leurs rencontres de planification.

Madame Desrosiers rappelle que la réception des sommes relatives aux mesures protégées pour l'année 2021-2022 (CollecteInfo) s'accompagne d'une lettre d'attestation qui doit être signée par le président du Conseil d'établissement et annexée au rapport de l'école. Celle-ci en fait la lecture.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury viendra signer le formulaire demain en fin de journée.

Il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Annie Ladouceur d'adopter la réception des sommes relatives aux mesures protégées pour l'année 2021-2022 (CollecteInfo).

CE2122-25

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 **Approbation d'une modification au calendrier scolaire 2021-2022 (art. 84)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que le CSSDA a annulé la journée pédagogique conditionnelle prévue le 18 mars et l'a devancée au 17 janvier, suite à la fermeture du CSSDA pour condition climatique (tempête de neige).

Donc, compte tenu qu'il restait une journée pédagogique école à placer avant la fin de l'année scolaire, et suite à une consultation des membres du CPE, le 18 mars prochain deviendra une journée pédagogique école. Les parents seront avisés par courriel.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Ionela Farcas, appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'approuver la modification au calendrier scolaire 2021-2022, telle que présentée

CE2122-26

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 **Approbation des modalités d'application du régime pédagogique - calendrier scolaire 2022-2023 (art. 84)**

Madame Sylvie Desrosiers présente aux membres le calendrier scolaire 2022-2023. Elle mentionne que le calendrier scolaire a été soumis en consultation auprès des enseignants qui siègent au CPE.

Elle explique que les journées pédagogiques du CSSDA sont en jaune, les journées pédagogiques école en vert (2 septembre et 1^{er} novembre 2022, 9 janvier et 20 février 2023). Il restera une journée pédagogique école à déterminer en cours d'année 2022-2023.

Les dates inscrites en-dessous du calendrier se veulent des informations pertinentes pour les parents (rencontres de parents, photos scolaires et préaccueil, s'il y a lieu).

De plus, madame Desrosiers présente le calendrier des communications aux parents pour l'année scolaire 2022-2023. Dans ce document, il y est inscrit les dates des rencontres de parents ainsi que les dates pour les remises de bulletins. Elle précise que ce document est utilisé pour la gestion interne seulement et n'est jamais remis aux parents. Madame Desrosiers ajoute que celui-ci a été fait pour une année scolaire régulière et non en contexte de pandémie. Par contre, si de nouvelles consignes devaient être émises, les membres du CÉ en seront informés.

Il est proposé par madame Isabelle Sirois et appuyé par madame Anh Nguyen d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique - calendrier scolaire 2022-2023, telles que présentées.

CE2122-27

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 **Consultation sur la surveillance du midi (art. 292)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres qu'à l'école l'Arc-en-ciel ce sont les éducatrices qui offrent le Service aux diners ainsi que le Service de garde.

Elle rappelle que si la surveillance des diners est assurée par des surveillants d'élèves, il n'y a pas de ratio et les élèves mangent dans des locaux à part de ceux qui sont au service de garde. Tandis que si le service est offert par les éducatrices, le ratio est de 1/20.

Donc, compte tenu que le Service de garde est en préparation de son plan d'effectifs pour l'an prochain, les membres doivent être consultés pour la surveillance du midi.

Les membres n'ont aucun commentaire et sont en accord pour la reconduction de la surveillance du midi par des éducatrices comme par les années passées.

6.5 **Consultation sur le choix du fond pour la photo scolaire 2022-2023**

Les différents choix des fonds pour la photo scolaire ont été acheminés par courriel à tous les membres du CÉ.

Les membres donnent leur avis. La photo prise à l'extérieur est priorisée (appuyé sur le mur de brique ou dans un module).

Madame Ionela Farcas commente que si la photo est prise à l'extérieur, il faudrait mentionner au photographe de tenir compte du déplacement du soleil afin d'éviter les ombres.

Pour ce qui est de la photo qui pourrait être prise dans un module, madame Annie Ladouceur fait mention qu'il n'y a pas de prise électrique près des modules. Donc, le photographe ne pourrait pas brancher son équipement.

Après discussion et consultation, les membres priorisent la prise de photo à l'extérieur de l'école (1^{er} choix : module ou 2^e choix : mur de brique). Par contre, si la température n'est pas adéquate, la photo sera prise à la bibliothèque mais avec une prise de vue différente de celle déjà utilisée.

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 **La présidence**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury n'a aucun sujet d'information à présenter.

7.2 **La direction**

- Madame Sylvie Desrosiers n'a aucun sujet d'information à présenter

7.3 **Représentant du comité de parents**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury mentionne qu'il n'a pas assisté à la dernière rencontre du comité de parents. Celui-ci passe la parole à madame Farcas qui était présente à cette rencontre.

- Madame Farcas fait un résumé de cette rencontre. Elle mentionne qu'il y a eu beaucoup de discussions portant sur :
 - les mesures reliées à la COVID-19;
 - les programmes en place au secondaire pour les élèves en difficulté;
 - les programmes de soutien pour le décrochage scolaire.

7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire :

- En janvier, activité de yoga pour tous les groupes et les ateliers étaient sur le thème de l'hiver et des animaux polaires.
- Première sortie scolaire avec les élèves : spectacle Kattam et ses Tam-Tams.
- Les enfants sont invités à dire des compliments ou rendre de petits services aux autres suite à la lecture du conte des Chaudoudoux. On prend le temps de trouver une qualité à chaque ami.
- Des groupes font des ateliers en lien avec les jeux olympiques.
- La conscience phonémique est de plus en plus travaillée.

1^{re} année :

- L'animation de Prof Dino sur la glace sèche a été annulée puisque l'animateur avait la COVID. L'activité sera probablement reportée.
- Différentes activités sur le thème des Olympiques sont vécues en classe (petites lectures, carnet d'écriture, etc.). Les garçons apprécient particulièrement ce sujet.

2^e année :

- Découverte de l'application Padlet. Les enseignantes ont créé un Padlet sur lequel les parents peuvent retrouver l'horaire, des documents à imprimer, des travaux supplémentaires et des jeux de logique amusants. C'est vraiment un bel outil.

3^e année :

- Les élèves participent aux activités du Carnaval.
- En Éthique et culture religieuse, les élèves abordent les différentes religions.
- Le 18 février, les élèves participeront à l'animation de Marc-Michel Parent sur les légendes et contes amérindiens.

4^e année :

- On profite des Olympiques pour parler des différentes disciplines.
- En Éthique et culture religieuse, on aborde les stéréotypes.
- Les élèves participeront à l'animation « Archéophone » sur la Nouvelle-France.

5^e année :

- Les élèves travaillent sur le thème des BD.
- Les élèves ont participé à une conférence virtuelle de l'auteur Prouche. Les élèves ont adoré.

6^e année :

- Les élèves travaillent sur les robots et les microbes.
- Les élèves débute la lecture de romans de l'autrice Andrée Poulin.
- En mars, sortie au musée de Pointe-à-Callières.

TSA :

- Les classes 849-850 (2^e cycle) ont fait un gros projet sur les animaux en science et ils ont, pour la 1^{re} fois, préparé un PowerPoint pour accompagner leur présentation orale. Ils ont vraiment adoré créer un PowerPoint. Ils étaient fiers ! Certains élèves du 851 (6^e) sont venus aider les élèves à utiliser le logiciel. Ceux-ci étaient bien contents de « coacher » les plus jeunes. C'était beau de voir, l'entraide, les échanges et l'écoute dans la classe.
- La classe 847 a fait un gros projet multidisciplinaire (sciences, math, français) autour du thème des bonshommes de neige. Plusieurs activités ont été réalisées.
- Les élèves du groupe 851 ont fait preuve de résilience face aux nombreux changements causés par l'isolement de leur enseignante pendant plus d'une semaine vers la fin du mois de janvier. Bravo à eux pour l'adaptation !

Anglais et musique :

- Les enseignants désirent recommencer le karaoké.

Éducation physique :

- Remise des notes pour le 1^{er} bulletin.
- Belle participation des groupes pour le Carnaval. Merci à Mme Véronic pour l'idée du rallye codes QR.
- Remerciement aux parents pour les dons de patins.
- Les élèves pratiquent différentes disciplines du cirque dont les assiettes chinoises, le diabolo, les rubans gymniques, les pois, les cerceaux, les bâtons fleurs et des exercices d'équilibre.
- Les élèves poursuivent la jonglerie avec balles.
- Il y aura un spectacle de cirque pour tous les élèves de l'école vendredi 18 février. L'animateur est M. Bernard Lebel, jongleur.
- Une journée plein air est prévue le 17 février pour les groupes 849-850-851 ainsi que les classes de 5^e et 6^e années mais la météo ne semble pas être de notre côté. À suivre.
- Les enseignants d'éducation physique sont à la recherche de la prochaine escouade sportive. Les élèves feront une entrevue de 5-7 minutes, en équipe de 2 ou 3 élèves. Lors des entrevues les élèves doivent se présenter et expliquer un jeu de ballon. Par la suite, les élèves choisis pourront aider à animer les jeux lors des journées plein air du printemps, et ce, pour les élèves plus jeunes. Pour l'instant, 54 équipes sont inscrites.

7.5 Représentant du Service de garde

- Les éducatrices ont fait des activités en lien avec la St-Valentin.
- Les activités extérieures sont bonifiées avec le thème du Carnaval.
- Les reçus d'impôts seront déposés sur le PortailMozaik. Mme Vachon commente qu'il faudrait aviser les parents par une lettre que c'est le parent payeur qui a accès au reçu. Mme Desrosiers ajoute que cette information est inscrite au document « Règles de fonctionnement du Service de garde de l'école l'Arc-en-ciel ».
- Mme Cournoyer félicite les enseignants d'éducation physique pour leur implication pour les beaux projets et activités mis en place. Elle mentionne que les élèves sont très chanceux de la diversité des activités et la variété du matériel sportif.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- C'est la semaine de la persévérance scolaire. Le personnel porte l'épinglette, à cet effet. Un message a été fait à l'interphone pour encourager les élèves afin que ceux-ci croient en eux, en leurs possibilités, de persévérer dans leurs efforts tout comme les athlètes olympiques qui, par leur travail et leurs efforts, démontrent beaucoup de persévérance.
- L'animation des chaudoudoux se termine cette semaine en 1^{re} année. On parle de gestes et paroles agréables – chaudoudoux versus gestes et paroles désagréables – froids piquants.
- Les classes de 6^e année auront une animation avec Lucie, TES, sur les comportements sexuels attendus à l'école. Discussion sur le langage inapproprié en lien avec la sexualité, sur les comportements appropriés et inadaptés lors d'une relation amoureuse ainsi que de discrimination et de stéréotypes.
- Deux nouveaux concierges travaillent à l'école. M. André Charbonneau, anciennement concierge de soir, devient concierge de jour. M. Chafik Ihadjaren débute comme concierge de soir.

8. DIVERS

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury informe les membres qu'il a contacté madame Leblanc, conseillère municipale, afin qu'elle puisse assister à une séance du CÉ, en mars si possible. Celui-ci confirmera le tout.

Monsieur Magny le remercie pour cette démarche.

Monsieur Gaboury précise que beaucoup de parents aimeraient qu'il y ait une butte pour glisser sur le terrain avoisinant l'école. À suivre.

- Madame Suzie Vachon aimerait savoir si les élèves de 6^e année auront une fête de fin d'année. Madame Véronic Bouffard mentionne que les enseignantes sont à planifier une petite fête pour les élèves de 6^e années ainsi que les élèves du groupe 851. Les parents seront informés ultérieurement, suite à la présentation au CÉ.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 20h10.

CE2122-28

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers